



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALAUX

AVIS DE DEPOT

Conformément à l'article 28 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que ALIKEN, agissant de concert avec les membres de la famille SEFRIOUI actionnaires de MED Paper, a déposé le 14 juillet 2017 un projet d'offre publique d'achat visant les actions MED PAPER, auprès de l'AMMC.

En conséquence de ce dépôt, l'AMMC a demandé à la Bourse de Casablanca de procéder à la suspension de la cotation des actions MED PAPER.

Ce projet d'offre publique d'achat a été déposé suite à l'acquisition par ALIKEN de 31,52% du capital et des droits de vote de MED PAPER. En raison des liens familiaux entre M. Anas SEFRIOUI, représentant de la société ALIKEN et les membres de la famille SEFRIOUI actionnaires de la société MED PAPER, ces derniers sont présumés agir de concert avec ALIKEN au sens de l'article 10 de la loi précitée. Ainsi, ladite acquisition a engendré le franchissement par les actionnaires susmentionnés du seuil de 40% des droits de vote de MED PAPER.

Selon les dispositions de l'article 31 de la loi précitée, l'AMMC dispose de 10 jours ouvrables pour examiner la recevabilité de ce projet. Ce délai est suspendu par les demandes d'informations et de justifications par l'AMMC.

Si le projet d'offre publique est déclaré recevable, ses principales dispositions seront publiées dans un avis de recevabilité.

La publication du présent avis marque le début de la période de l'offre.

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

DO/EM/005/2017